

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 5 MARS 2007

À la session régulière du conseil de la Ville de Cookshire-Eaton tenue à l'Hôtel de Ville le 5 mars 2007, ajournée au 6 mars 2007 en raison d'un cas de force majeure, et à laquelle étaient présents les conseillers suivants: Simon Simard, Bruno Breton, Denise Grenier, Patrice Dodier, Jack Garneau et Chantal Rouleau.

Tous formant quorum sous la présidence de M. Normand Potvin, maire.

M. André Croisetière, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à l'administration et au greffe sont aussi présents.

A) Présences et ouverture de la séance du 5 mars 2007, ajournée au 6 mars 2007, par M. Normand Potvin, maire.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 5 mars 2007, ajournée au 6 mars 2007.

Résolution 2007-03-1882

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par la conseillère Denise Grenier, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 5 mars 2007, ajournée au 6 mars 2007 en raison d'un cas de force majeure, tel que remis à chaque membre du conseil.

-adopté-

C) Adoption du procès-verbal de la séance du 5 février 2007.

Résolution 2007-03-1883

Proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par le conseiller Bruno Breton, il est résolu que le procès-verbal de la séance du 5 février 2007 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

-adopté-

D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 26 février 2007.

Résolution 2007-03-1884

Proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par le conseiller Bruno Breton, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 26 février 2007 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

-adopté-

E) Questions des personnes présentes dans la salle.

- 1) M. Sylvain Bissonnette, administrateur du Camping Prévert. Demande à la municipalité d'étudier la possibilité de faire la cueillette des ordures ménagères et la collecte sélective au Camping Prévert. Le maire l'informe que le Comité Environnement étudiera cette question.

- 2) M. Marco Grenier, M. Pierre Rossy, M. Jules Desruisseaux, M. Jean-François Dufresne et M. Pierre Yargeau. S'adressent au conseil pour avoir des informations sur leur compte de taxes 2007. Le maire répond à leurs questions.
- 3) M. Yvon Turcotte. Informe le conseil d'un bris au mât électrique de sa résidence causé par le camion de cueillette des ordures ménagères en 2005. Les frais de réparation s'élève à 650,00 \$. Il demande que la municipalité assume les frais puisqu'elle est responsable des dommages. Le conseil accepte d'assumer les frais de la réparation.

F) Correspondance.

Résolution 2007-03-1885

1. Gouvernement du Québec – Rapport sur le Projet de contournement sud de l'agglomération de Sherbrooke dans le prolongement de l'autoroute 410.
2. Familles, Aînés et Condition féminine Québec – Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes et le plan d'action 2007-2010 : *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait.*
3. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs – Adoption du projet de règlement sur l'application de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement.*
4. Justice Québec – Hommage au civisme.
5. Office québécois de la langue française – La Francofête de 2 au 25 mars 2007.
6. Conférences régionales des élus – Cadre de réflexion et recommandations pour une fiscalité équitable des sociétés québécoises.
7. FCM – Avis aux membres : Annonce de départ du chef de la direction de la FCM James Knight / Semaine du développement international.
8. FQM – Cultivez votre image municipale par l'adhésion aux Fleurons du Québec. / Contact FQM, vol. 3, no 2 et no 3 / Communiqués : « *La FQM donne son appui à la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et à la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ)* », « *Orientations gouvernementales en matière d'implantation des éoliennes sur le territoire : l'assemblée des MRC et le conseil d'administration de la FQM seront saisis de la proposition gouvernementale lors de leur assemblée du 1^{er} mars 2007* », « *Ponts et voirie locale – La FQM exige un investissement d'urgence de 200 M\$ pour 2007-2008* », « *Tarification pour les certificats d'autorisation* », « *Budget 2007-2008 : La FQM commentera en fonction de ses six attentes* » et « *Budget de Québec : Un budget qui ne répond pas aux attentes du monde municipal* ». / Programme de formation pour les élus : Leadership municipal et l'innovation rurale module I.
9. Conseil Sport Loisir de l'Estrie – Volet théorique du Programme national de certification des entraîneurs.
10. Carrefour action municipale et famille – Demande de maintien du financement actuel du programme Placement carrière-été.

11. Commission scolaire des Hauts-Cantons – Plan triennal de répartition et de destination des immeubles.
12. Commission scolaire Eastern Township, ordinateur portatif à tous les élèves, contribution municipale.
13. Transvision Cookshire – Majoration de 1,50 \$ du tarif horaire.
14. Conseil québécois de la coopération et de la mutualité – Forum le 13 mars 2007.

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par la conseillère Chantal Rouleau, il est résolu que la correspondance soit mise en filière.

-adopté-

G) Autres sujets.

- 1) Adoption par résolution du 2^e projet de règlement 82-2007.

Résolution 2007-03-1886

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par la conseillère Denise Grenier, il est résolu d'adopter le 2^e projet de règlement 82-2007 amendant le règlement de zonage no 416-01 de Cookshire afin de retirer l'usage «ensemble touristique intégré» à l'application de «immeuble protégé» des dispositions régissant certaines activités agricoles.

-adopté-

- 2) Adoption par résolution du 2^e projet de règlement 83-2007.

Résolution 2007-03-1887

Proposé par la conseillère Chantal Rouleau, appuyé par le conseiller Bruno Breton, il est résolu d'adopter le 2^e projet de règlement 83-2007 amendant le règlement de zonage no 371-2000 du Canton d'Eaton afin de retirer l'usage «ensemble touristique intégré» à l'application de «immeuble protégé» des dispositions régissant certaines activités agricoles.

-adopté-

- 3) Infotech, renouvellement du contrat de service 2007-2008.

Résolution 2007-03-1888

Proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par le conseiller Simon Simard, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de 9,395,00 \$ (excluant les taxes) à Infotech pour le renouvellement du contrat de service 2007-2008 et d'autoriser le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier à signer ledit contrat.

-adopté-

- 4) Cour municipale de East Angus, paiement de la contribution 2007.

Résolution 2007-03-1889

Proposé par la conseillère Chantal Rouleau, appuyé par le conseiller Jack Garneau, il est résolu d'autoriser le paiement de 13 003,97 \$

(incluant les taxes) pour le paiement de la contribution 2007 à la Cour municipale de East Angus.

-adopté-

- 5) Martel, Brassard, Doyon avocats, paiement d'honoraires professionnels.

Résolution 2007-03-1890

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par le conseiller Patrice Dodier, il est résolu d'autoriser le paiement des honoraires de 10 079,73 \$ (incluant les taxes) à Martel Brassard, Doyon, avocats, concernant les dossiers de la CSST, de l'agglomération et de la réorganisation administrative.

-adopté-

- 6) Municipalité de Ste-Élizabeth-de-Warwick, demande d'appui à un projet de pétition concernant le système de santé et des services sociaux.

Résolution 2007-03-1891

CONSIDÉRANT que la qualité de vie et de services auprès des personnes vulnérables continue à se détériorer et à brimer leurs droits fondamentaux;

CONSIDÉRANT que les lois existantes n'offrent aucune possibilité législative pour défendre leurs droits fondamentaux en tant que travailleurs;

CONSIDÉRANT que plusieurs interventions ont eu lieu auprès des instances comme le MSSS, les agences, les établissements publics et parapublics, etc.) afin de corriger les nombreuses lacunes sans résultat satisfaisant;

CONSIDÉRANT que les personnes qui ont recours et/ou œuvrant à l'hébergement auprès des personnes vulnérables (handicapées physiques, handicapées intellectuelles, santé mentale, en perte d'autonomie (personnes âgées) sont souvent victimes d'abus de pouvoir, de harcèlement et d'intimidation de la part des établissements de santé, des agences de santé et des services sociaux;

Nous demandons au Gouvernement d'assurer des conditions équitables, justes et adéquates aux ressources d'hébergement afin que les personnes vulnérables soient respectées dans leurs dignités morale et physique. Nous exigeons de l'Assemblée nationale :

- Qu'elle organise la tenue immédiate d'une enquête publique nationale qui aura pour mandat de revoir et de questionner l'ensemble du fonctionnement des diverses instances et organismes responsables d'assurer des conditions de vie adéquates aux personnes vulnérables ;
- Qu'elle procède à la mise en place rapide, suite à cette enquête publique, d'un organisme (tiers) doté de pouvoirs exécutoires avec reddition de compte obligatoire et publique afin de :
 - 1) Valider les progrès faits.
 - 2) Veiller au respect des mandats confiés aux diverses instances chargées d'assurer le mieux-être des personnes vulnérables.
 - 3) Administrer un processus de traitement des mécontentes qui soit impartial, efficace, transparent et exécutoire.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jack Garneau, appuyé par la conseillère Chantal Rouleau et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton appuie la pétition «*Il est urgent de corriger les ratés du système de la santé et des services sociaux afin d'assurer aux personnes vulnérables la qualité de vie et le respect auxquels elles ont droit.*» présentée par la délégation et qui sera déposée à l'Assemblée nationale ;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise le plus tôt possible à notre MRC ainsi qu'à notre député de circonscription provinciale.

-adopté-

- 7) Comité Loisir de la MRC du Haut-Saint-François, nomination des délégués en loisir pour l'année 2007.

Résolution 2007-03-1892

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par la conseillère Denise Grenier, il est résolu de nommer la conseillère Chantal Rouleau et le président du Club des Louveteaux M. Gilles Guimond pour représenter la Ville de Cookshire-Eaton sur le Comité Loisir de la MRC du Haut-Saint-François pour l'année 2007.

-adopté-

- 8) Société d'agriculture du comté de Compton, demande d'aide financière.

Résolution 2007-03-1893

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par le conseiller Jack Garneau, il est résolu d'accorder une aide financière de 2 000,00 \$ pour l'année 2007, à la Société d'Agriculture du Comté de Compton.

-adopté-

- 9) Loisirs Cookshire inc., demande de subvention pour 2007.

Résolution 2007-03-1894

Proposé par la conseillère Chantal Rouleau, appuyé par le conseiller Bruno Breton, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton verse à Loisirs Cookshire inc. une subvention de 900,00 \$ pour les activités de la semaine de relâche et du Bike Show.

-adopté-

- 10) Prolongation de la validité de la promesse de transaction signée le 16 juin 2006 pour l'acquisition d'un terrain contigu au Parc écoforestier de Johnville.

Résolution 2007-03-1895

CONSIDÉRANT que lors de sa réunion du 7 août 2006 (résolution 2006-08-1724 le conseil municipal de la Ville de Cookshire-Eaton a entériné la promesse de transaction signée le 16 juin 2006 concernant l'acquisition d'un terrain contigu au Parc écoforestier de Johnville (lot 25a-P du rang IV du canton Eaton, circonscription foncière de Compton);

CONSIDÉRANT que selon l'article 14 de cette promesse de transaction, le défaut de signer les actes notariés dans les délais convenus et à la satisfaction de la MRC du Haut-Saint-François, de la Ville de Sherbrooke et de la Ville de Cookshire-Eaton résout de plein droit cette promesse de transaction;

CONSIDÉRANT que selon l'article 14 de la promesse de transaction, les actes notariés devaient être signés au plus tard trois mois après que la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) ait donné son accord à la vente;

CONSIDÉRANT que la CPTAQ a rendu une décision favorable à la transaction le 15 novembre 2006, ce qui portait au 15 février 2007 la date limite pour signer les actes notariés;

CONSIDÉRANT que les actes notariés n'ont pas été signés au 15 février 2007 et qu'ils ne le sont toujours pas en date d'aujourd'hui;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Denise Grenier, appuyé par le conseiller Patrice Dodier et résolu de prolonger le délai de validité de la promesse de transaction signée le 16 juin 2006 concernant le projet d'acquisition d'un terrain contigu au Parc écoforestier de Johnville (lot 25a-P du rang IV du canton Eaton, circonscription foncière de Compton) pour une période de 2 mois.

-adopté-

11) Désignation d'un acheteur pour le projet d'acquisition d'un terrain contigu au Parc écoforestier de Johnville (lot 25a-P).

Résolution 2007-03-1896

CONSIDÉRANT que l'article 2 de la promesse de transaction signée le 16 juin 2006 et concernant l'acquisition d'un terrain contigu au Parc écoforestier de Johnville (lot 25a-P du rang IV du canton Eaton, circonscription foncière de Compton) stipule que la MRC du Haut-Saint-François, la Ville de Sherbrooke et la Ville de Cookshire-Eaton doivent désigner un acheteur pour cette propriété;

CONSIDÉRANT que la Corporation de conservation du boisé de Johnville a obtenu une aide financière pour ce projet d'acquisition et que pour bénéficiaire de cette subvention elle doit agir comme seul acquéreur de la propriété visée;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jack Garneau, appuyé par le conseiller Bruno Breton et résolu de désigner la Corporation de conservation du boisé de Johnville comme acheteur du lot 25a-P du rang IV du canton Eaton, circonscription foncière de Compton, conformément à la promesse de transaction du 16 juin 2006.

-adopté-

12) Teknika HBA, mandat concernant une étude d'avant-projet pour le traitement des eaux usées du secteur Johnville.

Résolution 2007-03-1897

Proposé par la conseillère Denise Grenier, appuyé par le conseiller Jack Garneau, il est résolu d'accorder un mandat à Teknika HBA concernant une étude d'avant-projet pour le traitement des eaux usées du secteur Johnville, selon l'offre de service datée du 20 décembre 2006.

-adopté-

- 13) Teknika HBA, honoraires professionnels.

Résolution 2007-03-1898

Proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par le conseiller Bruno Breton, il est résolu d'autoriser le paiement de 7 404,09 \$ (incluant les taxes) à Teknika HBA inc., concernant des honoraires professionnels dans différents dossiers.

-adopté-

- 14) CSST, paiement d'un constat d'infraction.

Résolution 2007-03-1899

Proposé par le conseiller Jack Garneau, appuyé par le conseiller Simon Simard, il est résolu d'autoriser le paiement 5 010,00 \$ relatif à un constat d'infraction de la CSST.

-adopté-

- 15) Ville de Cookshire-Eaton et le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Cookshire-Eaton-CSN, modification de la lettre d'entente no 8.

Résolution 2007-03-1900

Proposé par la conseillère Chantal Rouleau, appuyé par le conseiller Simon Simard, il est résolu d'accepter la modification de la lettre d'entente no 8 telle que déposée par le directeur général / secrétaire-trésorier. Cette lettre d'entente modifiée est annexée à la présente résolution et en fait partie intégrante.

-adopté-

- 16) Ville de Cookshire-Eaton et le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Cookshire-Eaton-CSN, autorisation de signature de la lettre d'entente no 9.

Résolution 2007-03-1901

Proposé par le conseiller Jack Garneau, appuyé par le conseiller Patrice Dodier, il est résolu que le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton la lettre d'entente no 9. Cette lettre d'entente est annexée à la présente résolution et en fait partie intégrante.

-adopté-

H) Propositions des membres du conseil.

Aucune.

I) Avis de motion.

- 1) Règlement concernant la fermeture et l'abolition d'une partie d'un ancien chemin (secteur Craig Sud).

Résolution 2007-03-1902

Avis de motion est donné par le conseiller Simon Simard qu'il présentera à une prochaine séance, un règlement concernant la fermeture et l'abolition d'une partie d'un ancien chemin (secteur Craig Sud).

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

J) Étude et adoption de règlements.

Aucun.

K) Varia.

- 1) Dumas et fils pièces d'autos usagées, demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Résolution 2007-03-1903

CONSIDÉRANT que M. Marc Dumas, représentant de Dumas et fils pièces d'autos usagées, fait une demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour changer l'usage du lot 6-P, rang IX, cadastre du canton Eaton, situé dans la zone A-4, pour l'agrandissement de l'activité commerciale de l'entreprise;

CONSIDÉRANT que ce projet est non conforme à la réglementation en vigueur sur le territoire de la Ville de Cookshire-Eaton ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par la conseillère Denise Grenier et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton avise la CPTAQ que le projet de Dumas et fils pièces d'autos usagées ne respecte pas les règlements d'urbanisme en vigueur.

-adopté-

- 2) Ligne téléphonique, salle communautaire de Sawyerville.

Le conseil autorise l'installation d'une ligne téléphonique dans le local du Club de l'Âge d'or et dans la salle communautaire de Sawyerville.

L) Questions des personnes présentes dans la salle.

Aucune.

M) Clôture de la séance.

Résolution 2007-03-1904

Proposé par le conseiller Bruno Breton, appuyé par la conseillère Chantal Rouleau, il est résolu que la séance soit close.

-adopté-

Normand Potvin
Maire

André Croisetière
Directeur général / secrétaire-trésorier